

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 mars 2026

Date de convocation : 4 mars 2026

Date d'affichage : 4 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers absents : 1

Nombre de conseiller absent ayant donné pouvoir : 0

Nombre de conseillers absents n'ayant pas donné pouvoir : 1

L'an deux mille vingt six, le onze mars, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué en séance, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de AUBRET Alain.

Etaient présents : AUBRET Alain, MORIER Yves, LACROIX Delphine, PERRIN Sébastien, MONTET Evelyne, FOIVARD Anne-Marie, GEAY Walter, JAVOUHEY Alexandre, GACHON Anne-Marie.

Absent excusé : VILLECOURT Laurent,

Procuration : Néant

La séance est ouverte à 19 h 00.

- Désignation du secrétaire de séance : M. MORIER Yves.

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2026 à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2025

Le compte administratif de l'exercice 2025 (établi par la Commune) et le compte de gestion 2025 (établi par la Direction Générale des Finances Publiques - DGFIP) sont présentés. Ceux-ci peuvent être résumés comme suit :

Section de Fonctionnement

Résultats reportés : 353 653,93 €

Dépenses 2025 : 159 688,58 €

Recettes 2025 : 256 107,77 €

Résultats 2025 : + 450 073,12 €

Résultats 2025 : + 368 880,68 €

Section d'Investissement

Résultats reportés : - 158 847,42 €

Dépenses 2025 : 143 458,19 €

Recettes 2025 : 221 113,17 €

Résultats 2025 : - 81 192,44 €

Suite à la dissolution du budget du CCAS, l'excédent de 1 347,26 € est reversé sur le budget principal. Il est rappelé que le CCAS reste actif. Seul, le budget est rattaché à celui de la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité, les compte administratif et compte de gestion 2025.

BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget primitif pour 2026 est présenté. Celui-ci peut être résumé comme suit :

Fonctionnement Recettes :

Recettes budgétées 2026 : 221 618,00 €

Résultats reportés : + 368 880,68 €

Résultats reportés du CCAS : + 1 347,26 €

Total : 591 845,94 €

Budget équilibré

Fonctionnement Dépenses :

Dépenses budgétées 2026 : 185 929,00 €

Virement à la section investissement : 405 916,94 €

Total : 591 845,94 €

Investissement Recettes :

Recettes budgétées 2026 : 592 503,44 €

Virement de la section de fonctionnement : 405 916,94 €

Total : 998 420,38 €

Budget équilibré

Investissement Dépenses :

Dépenses budgétées 2026 : 917 227,94 €

Déficit d'investissement 2025 : 81 192,44 €

Total : 998 420,38 €

Ce budget intègre l'intégralité de l'aménagement extérieur et de la rénovation des logements des anciens gîtes (estimatif de 469 326,97 €). Si tous les travaux ne sont pas terminés d'ici la fin de l'année, les crédits ouverts seront reportés sur 2027 aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Les subventions de l'Etat (100 852 €) et de la Région (71 000 €) ont été notifiées. Le Département devrait nous informer de la subvention accordée pour ce projet dans les prochaines semaines.

Le budget comprend également 55 000 € pour le city-stade, 14 000 € pour l'éclairage public du nouvel aménagement extérieur. 20 000 € de travaux de voirie, 5 000 € de reprises de concessions au cimetière, et autres petits travaux dans les bâtiments communaux (église, salle des réunions, logements communaux, etc.). Le solde des travaux terminés en 2025 ont aussi été budgétés (réserve incendie + reconstruction du clocher de la chapelle).

Un emprunt de 250 000 € a été prévu pour permettre le financement des projets afin de préserver la bonne santé financière de la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal, adopte le budget à 5 voix "pour" ; la majorité absolue étant atteinte.

BATIMENT DES ANCIENS GITES ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été transmis le 11 février par Figural Architectes.

Après étude, le Conseil Municipal décide de supprimer la création d'un chemin reliant la cour des gîtes au chemin des Pouillères, afin de préserver le futur espace dédié au city-stade de toute circulation ; et éviter ainsi tout accident aux enfants en train de jouer.

QUESTIONS DIVERSES

- Un rappel est fait sur les tours de garde pour la tenue du bureau de vote lors des élections municipales.

- Une nouvelle campagne de curage de fossés va être réalisée.

- La Sté Janiaud est venue le 27 février dernier pour réparer le chéneau de l'église.

- Le devis de la Sté Gonnet de 1 584,80 € HT pour 2 portes au logement du 148 Chemin du Bourg est accepté à l'unanimité.

- M. Aubret remercie le Conseil Municipal pour son travail et son implication lors de ce mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 23.